

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 64 (1935)   |
| <b>Heft:</b>        | 4   |
| <b>Rubrik:</b>      | Notes des leçons de pédagogie du P. Girard données au cours normal de septembre-octobre 1822  |

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

revision de la loi de 1895. Il fallut attendre jusqu'au 19 mai 1914 pour obtenir un meilleur règlement de la question financière. L'originalité de cette loi réside surtout dans le principe de l'instruction obligatoire de 6 à 14 ans, proclamé légalement pour la première fois en Belgique, à cette date récente.

Après la guerre, une nouvelle loi fut votée, le 14 novembre 1919, et modifiée le 14 août 1920, qui est la base légale actuelle de l'école primaire belge.

(*A suivre.*)

---

## Notes des leçons de pédagogie du P. Girard données au cours normal de septembre-octobre 1822

---

*Dans son précieux livre sur l'Ecole primaire fribourgeoise sous la Restauration, M. Louis Sudan nous a raconté (p. 269 à 277) l'histoire du premier cours normal donné à Fribourg, du 23 septembre 1822 à la fin d'octobre. Le P. Girard « en fut à la fois l'organisateur, le directeur principal et l'animateur. Il y professa la morale et la pédagogie ». M. Sudan n'a pas retrouvé les notes du P. Girard ; il a dû se fier à Daguet. Plus heureux que lui, nous avons feuilleté et déchiffré de minuscules bouts de papier, où l'illustre Cordelier a consigné en une fine écriture, avec des ratures et des surcharges qui n'en facilitent pas la lecture, ce qu'il a exposé, avec les développements oraux convenables, aux deux douzaines d'instituteurs qui bénéficièrent des leçons de ce premier cours normal.*

*Les notes de pédagogie sont très succinctes. J'ai le plaisir de les présenter aux lecteurs du Bulletin telles que je les ai copiées dans les minuscules feuillets du P. Girard, en m'excusant de n'être pas sûr de la lecture de quelques autres, que j'écris entre crochets. Ces notes ne sont pas complètes. Le P. Girard se proposait de donner cinq leçons. Nous n'avons les plans que de la première et de la cinquième.*

*Nous publierons prochainement le plan des leçons de morale, plus complet et plus détaillé.*

E. D.

### Instructions données à l'Ecole normale en septembre et octobre 1822.

#### MÉTHODE ET PÉDAGOGIE

- 1<sup>o</sup> L'enseignement mutuel.
- 2<sup>o</sup> Enseignement de la langue.
- 3<sup>o</sup> Enseignement de l'écriture ; manière de faire réciter le catéchisme, répéter et épeler les maximes saintes.
- 4<sup>o</sup> Méthode pour la lecture et le calcul.
- 5<sup>o</sup> Des punitions.

### Sujets d'entretiens à l'Ecole normale 1822.

#### I.

##### Méthodique.

Principe de l'enseignement mutuel.

Méthode individuelle, méthode simultanée — enseignement mutuel — sa base est la classification des portées, toujours mobile — le travail général — à l'aide des moniteurs.

Moyens de l'établir — trancher le travail en autant de portions que l'on peut établir de classes — examen préalable — former les moniteurs — rôle du maître.

(Ennoblissemement de l'enseignement mutuel en le faisant servir comme un exercice de patience, de douceur, de charité.)

Préjugés contre cette méthode — l'abbé de la Salle — comment les vaincre ? Arrangement de l'école.

Dans un petit [local] — réunion des deux sexes et précautions.

Des registres et l'ordre du jour — matériel de l'école.

## II.

### Les diverses parties de l'enseignement.

*Lecture.* — Ses éléments d'après les tableaux — épellation — écriture, immédiatement après — marche lente.

Lecture courante et compte rendu — repos et ton — traduction en patois.

*Grammaire.* — Lire et expliquer la préface — exercice de *vive voix* et *par écrit* — traduction en patois.

Notation — conjugaison par parties brisées.

*Calcul.* — Partie élémentaire — compter, lire, écrire les nombres — livrets.

Problèmes — progression — calcul commun — particulier avec [tableaux].

*Écriture.* — Partie élémentaire dans les [mot illisible] sur les ardoises — pourquoi ? — écriture sur papier — modèles.

*Catéchisme.* — Trois exercices progressifs pour les élèves à la lecture — réunion de toutes les classes pour une récitation générale — répétition continue.

*Maximes saintes.* — Utilité morale et religieuse de cet exercice — pour l'élocution et l'orthographe.

Perte de temps à éviter.

### Pédagogique.

Récompenses et punitions.

Prévenir les fautes — les punir avec justice et impartialité — donner les moyens d'effacer la punition — abolir si possible toute punition corporelle.

Ton et manière d'être du régent dans son école — comme un bon père dans sa famille — comment il peut s'attirer le respect, la confiance et l'amour.

De l'émulation à exciter dans l'école pour le travail et le bien.

De l'esprit de charité et de paix.

De l'innocente gaieté.

De la [mot illisible] à empêcher.

De la propreté dans le local de l'école et sur les enfants — salubrité : air et lumière — des poêles.

Les deux sexes dans une même école — précautions, leur but et étendue.

Le respect pour les parents, les curés, les préposés.

De la piété à inspirer aux enfants.

Faute à éviter par les régents : *a)* leçons de prédilection ; *b)* la vanité et la fierté ; *c)* la routine et l'inconstance ; *d)* le pédantisme.

Attention aux petites choses.

Communication avec les régents voisins.

**Plan de la cinquième leçon.  
Des punitions.**

1. C'est par la persuasion qu'il faut conduire les enfants pour les former au bien — par l'attrait de l'amitié et de l'exemple.

Le système de terreur peut bien arrêter la langue et la main — pour un temps — mais il ne rend pas l'enfant sensé et bon — ce qui est pourtant le grand but à atteindre.

2. Les punitions sont donc une exception à la règle — ainsi elles doivent être rares — autrement l'habitude en détruit l'effet — elles deviennent un scandale pour les enfants qui font l'apprentissage de la rigueur, de la brutalité.

3. Fautes de l'âge — de méchanceté.

4. Le régent doit s'appliquer à prévenir les fautes qu'il serait obligé de punir — grand talent — comment ? par l'amour du travail et l'émulation, par une surveillance exacte répandue au moyen des moniteurs dans toute l'école, qui réprime à sa naissance le plus petit désordre — par une suite non interrompue d'exercices bien choisis, bien réglés, qui ne laisse ni le temps ni l'envie de causer ou polissonner — par l'arrangement des élèves qui place un tuteur à côté de qui en a besoin et écarte les enfants disposés à s'oublier.

5. Support et indulgence pour les fautes de légèreté, vivacité, besoin de communiquer. — Celles de méchanceté, de désobéissance, mensonge, vol, etc., punies — s'il est besoin de coups, que ce soit avec la verge, sans humeur — après plusieurs avertissements préalables — et conviction.

Mais il faut chercher à s'en dispenser et à remplacer les coups par des privations — le cabinet de réflexion — annonce aux parents, au curé, aux préposés, pour la honte — séparation momentanée à l'école jusqu'à l'amendement.

---

**Lecture au cours supérieur**

Etude du chap. : *Journée de neige*, de Jean Nesmy, p. 238-239.

---

*Petite notice.* — Ce chapitre est tiré du livre *Les Quatre Saisons de la forêt* écrit par Jean Nesmy. C'est un écrivain qui décrit de préférence la nature, les oiseaux, la forêt. Dans le livre dont il est question, il s'est attaché à nous représenter la forêt telle qu'elle s'offre au promeneur, à toutes les saisons de l'année. Le chapitre que nous étudions « Journée de neige », nous prouve que l'auteur a admirablement réussi à peindre la forêt en une sombre journée de neige. Jean Nesmy nous donne même jusqu'à l'illusion de voir tomber cette « neige floue qui feutre la terre ». (On pourra, utilement, ajouter une petite notice sur J. Nesmy.)

**Mots à expliquer :**

La tourmente de l'hiver. — Un grand apaisement. — Le vent s'est assoupi.  
— La somnolence. — L'angoisse. — L'essaim des flocons affue. — Cet essaim de flocons s'accélère. — Sans discontinuer. — Un fourmillement de flocons. —